



Différent? Bienvenue dans l'entreprise!

Des outils et des ressources permettent de faciliter l'embauche de collaborateurs atypiques – personnes surdouées, atteintes du syndrome d'Asperger, sourdes ou aveugle – et de la collaboration avec elles.

UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR
PIERRE CORMON

Engager une personne aveugle, atteinte du syndrome d'Asperger ou sourde peut effrayer certains employeurs. Ils peuvent s'imaginer que la collaboration sera plus difficile, ou que

la productivité de la personne sera moindre. Pourtant, quand elles trouvent un poste qui leur convient, ces personnes peuvent se révéler d'excellents collaborateurs. Il faut certes consentir à quelques aménagements dans l'organisation ou dans l'équipement du poste de

travail. Il ne s'agit souvent de rien de très difficile et, selon les cas, le coût peut être pris en charge par l'assurance invalidité (AI).

Les réticences n'ont pas lieu d'être, comme le montrent les exemples réunis dans ce dossier. ■